

Conduite à Tenir suite à une Agression par un Patient

1/ Immédiatement, appeler la police et porter plainte pour obtenir une hospitalisation d'office. C'est la procédure. Durée approximative : 4 heures (penser à prévenir les clients suivants).

2/ Puis faire constater ses blessures par un médecin qui établira un certificat et un arrêt de travail.

3/ Enfin, aller, dans les 48 heures, aux urgences médico-judiciaires pour faire constater les lésions par un légiste.

4/ Ne pas hésiter par la suite à demander l'aide d'un professionnel pour gérer le choc psychologique.